



***Convention entre
Grand Chambéry
et les clubs sportifs concourant au
rayonnement de l'agglomération***

**Convention de Missions d'Intérêt Général
avec la SASP Chambéry Savoie Mont-Blanc
Handball**

PREAMBULE

En tant que société sportive, **Chambéry Savoie Mont Blanc Handball** se voit dans l'obligation de satisfaire aux exigences de l'article L. 113-2 du code du sport, à savoir la réalisation de missions d'intérêt général, afin de bénéficier d'une subvention de la part de Grand Chambéry.

La présente convention décline les missions d'intérêt général portant obligatoirement sur les thèmes suivants :

1° La formation, le perfectionnement et l'insertion scolaire ou professionnelle des jeunes sportifs accueillis dans les centres de formation agréés,

2° La participation de l'association ou de la société à des actions d'éducation, d'intégration ou de cohésion sociale,

3° La mise en œuvre d'actions visant à l'amélioration de la sécurité du public et à la prévention de la violence dans les enceintes sportives.

En plus des trois thèmes ci-dessus, la présente convention prend en compte également un 4ème thème, propre à Grand Chambéry:

4° La mise en œuvre d'actions visant à la promotion du développement durable.

A titre exceptionnel, la subvention 2023 sera complétée d'une aide apportée dans le cadre de la participation de Chambéry Savoie Mont Blanc Handball à la phase qualificative de coupe d'Europe

Il est ainsi convenu entre :

La communauté d'agglomération Grand Chambéry, représentée par son Président, Thierry REPENTIN, agissant en vertu de la délibération n° C du Conseil communautaire du 19 décembre 2024, devenue exécutoire le

d'une part,

Et

La Société Anonyme Sportive Professionnelle Chambéry Savoie Mont Blanc Handball, représentée par son Président du Directoire dûment autorisé, Monsieur Alain PONCET

d'autre part,

ce qui suit :

Article 1 - Objet

La SASP Chambéry Savoie Mont Blanc Handball s'engage à travers le handball de haut niveau, à utiliser la subvention allouée pour la réalisation de missions d'intérêt général.

Article 2 - Durée

La présente convention est établie au titre de la saison sportive 2024-2025.

Article 3 - Engagements de Grand Chambéry

Grand Chambéry s'engage à verser à la SASP Chambéry Savoie Mont Blanc Handball, une subvention d'un montant de 101 600 € pour la réalisation des actions visées à l'article 4 du présent document au titre de la saison sportive 2024-2025.

Article 4 – Stratégie de Chambéry Savoie Mont Blanc Handball dénommée la team Chambé

La Team Chambé a un projet de responsabilité sociétale qui se déploie sur le court, moyen et long terme, et qui se décline en différents axes :

Une politique sociale ancrée dans le territoire via le Fonds de Dotation

- Renforcer et diversifier les actions déjà existantes du Fonds de Dotation sur le territoire (Bill'éthique, Hand'ensemble, Vis ta ville, Ecole de la 2ème chance...)
- Des actions sociétales sur le territoire incluant les joueurs (nettoyage, actions de prévention, actions éducatives)
- Présence du club dans les quartiers de la ville (HandStreet)
- Soutien financier et accompagnement d'associations locales

La formation au cœur du club

- L'Académie, berceau du sport chambérien
- Un double projet constant et obligatoire pour les jeunes du centre de formation
- Une formation académique pour plusieurs joueurs professionnels
- Un accompagnement financier et administratif pour les joueurs professionnels

L'Académie, bâtiment responsable :

- Réduction des énergies
- Consommation responsable
- Mise en place de tri sélectif / compost
- Place forte d'évènements responsables (CDJ sur le DD, don du sang...)
- Réduction de l'impact numérique

Organisation d'évènements responsables au Phare (mais pas que)

- Réduction l'impact des déplacements des supporters vers le Phare
- Travail sur la quantité de déchets produits
- Réduction de l'utilisation de contenants à usage uniques (bouteilles, gobelets, restauration) à la fois au niveau sportif et événementiel
- Réduction du gaspillage alimentaire
- Alimentation locale et moins énergivore

Article 4 - Obligations de la SASP Chambéry Savoie Mont Blanc Handball

En contrepartie de l'aide financière allouée, la SASP Chambéry Savoie Mont Blanc Handball s'oblige à entreprendre les opérations énumérées ci-après :

La formation, le perfectionnement et l'insertion scolaire ou professionnelle des jeunes sportifs accueillis dans les centres de formation agréés

Le Chambéry Savoie Mont Blanc Handball est connu dans l'Europe du Handball pour faire naître depuis de nombreuses années de grands talents issus de ses structures de Formation. En 2009, le Centre de Formation a été désigné meilleur Centre de Formation de la région Rhône Alpes, tous sports confondus.

Le Centre de formation poursuit 2 objectifs :

- Former des handballeurs de haut niveau complets et capables d'intégrer une équipe professionnelle
- Assurer une formation scolaire correspondant à leur choix, adaptée à leur emploi du temps et jouir d'une vie sociale épanouie.

Pour atteindre ces objectifs, le club investit d'importants moyens humains et financiers :

- La Vie sportive au Centre :

Les entraînements quotidiens sont assurés par un entraîneur diplômé **Stéphane IMBRATA**, la préparation physique par un spécialiste (Samir ABIDI) et l'ensemble est supervisé par **Asier ANTONIO**, entraîneur de l'équipe professionnelle. Les meilleurs jeunes sont régulièrement intégrés aux entraînements et matchs de l'équipe professionnelle.

- La Vie Etudiante au Centre :

Au niveau scolaire, **Stéphane IMBRATA** (suivi scolaire) ainsi que **Thomas CLAVEL** et **Marick GOMEZ** (intendance et comptabilité) sont en constante relation avec les jeunes et les établissements scolaires pour s'assurer du sérieux et du respect de chacun d'entre eux. Des conventions de partenariats avec le CESNI (Centre d'Etude pour les Sportifs de Niveau International) ainsi que l'Université de Savoie permettent aux stagiaires, par l'intermédiaire de leurs différentes formations à horaires aménagés, de concilier harmonieusement le sport et les études.

- La Vie social au Centre :

L'épanouissement social fait partie intégrante du bien être des stagiaires. Leur accompagnement se fait par l'ensemble des dirigeants du club, mais également par les joueurs de l'équipe professionnelle qui parrainent les promotions en formation.

Des visites dans les appartements et des séances de coaching individuels sont effectuées de façon régulière afin que l'intégration et le bien être des athlètes soient réussis.

- Le Suivi médical au Centre :

Sur le plan médical, le Chambéry Savoie Mont Blanc Handball a fait le choix de mettre à disposition la même équipe médicale que celle qui entoure l'équipe professionnelle : Brice LESEUR, Quentin BOUILLARD, Vincent HALLYNCK et Lucie COMBELLE kinésithérapeutes, David CHAMPETIER : ostéopathe, Régis PIERROT : Podologue, Etienne Dalmais et Philippe RODRIGUEZ : médecins.

La participation de l'association ou de la société à des actions d'éducation, d'intégration ou de cohésion sociale

- Bill'éthique

La SASP Chambéry Savoie Mont Blanc Handball s'engage à libérer ses joueurs pendant plusieurs demi-journées pour participer à des actions sociales et promotionnelles afin de valoriser l'image du club en matière de prévention sociale et humanitaire.

Lors de ces opérations, la SASP Chambéry Savoie Mont Blanc Handball met des places à dispositions des associations à un tarif préférentiel. Ce tarif est de 9€ au lieu de 14 € dont 5€ sont reversés à l'association ou l'organisation. Ces actions permettent surtout aux organismes de se faire connaître auprès du grand public pour faire passer leur message.

Objectifs pour la saison 2024-2025 soutenir 19 associations :

- 1 - Odyssée
- 2 - Zicomatic
- 3 - Association les Lucioles
- 4 - Association pour la Santé d'Angéline
- 5 - Association Sepas impossible
- 6 - Orphelinat de la police
- 7 - Association France AVC
- 8 - La Cantine Savoyarde
- 9 - Association Koolen de Vries France

- 10 - La cellule familiale du 13^{ème} Bataillon des chasseurs Alpains
- 11 - Association de la banque Alimentaire
- 12 - Association pour le sourire de Coline
- 13 - Handisport
- 14 - Association Cami
- 15 - Les Galopins
- 16 - ACPH l'association des pancréatites chroniques héréditaires
- 17 - Miss Algo
- 18 – Maisons des Lycées du Lycée Monge / Opération TELETHON
- 19 - Ride & Gaz

Prévisionnel de don : 25 000 €

- « Vis ta ville »

La SASP Chambéry Savoie Mont Blanc Handball s'engage à organiser un parcours d'orientation dans différents quartiers pour des équipes mixtes de 6 enfants âgés de 10 à 13 ans. Ces enfants seront encadrés par les joueurs de l'équipe professionnelle.

Chaque équipe se verra attribuer une feuille de route, un plan du quartier et un questionnaire auquel elle devra répondre, en pointant plusieurs points de contrôle.

L'objectif est d'aller à la rencontre des institutions en répondant à un questionnaire portant sur le civisme, les droits et devoirs qui régissent notre société afin que les enfants appréhendent concrètement leur vie de futur citoyen.

Vendredi 6 juin 2025

Vendredi 13 juin 2025

- Opération Hand'ensemble

La SASP Chambéry Savoie Mont Blanc Handball s'engage à faire partager la pratique du handball à des enfants handicapés à travers des après-midi d'animation handball, animé par des joueurs professionnels.

L'action comprend :

- Des animations sur site
- La venue à un match
- Le déplacement d'un joueur professionnel dans le centre
- La mise en place d'un tournoi entre les structures visitées
- Des moments d'échanges entre les joueurs et les jeunes du centre

Objectifs pour la saison 2024-2025 :

Interventions à l'accueil Savoyard

Vendredi 6 juin 2025

Vendredi 13 juin 2025

Tournoi hand'ensemble : date à définir en juin 2025

- L'Ecole de la 2^{ème} chance

L'école de la 2^{ème} chance offre une formation de 9 mois à 1 an à des jeunes de 18 à 25 ans sortis du système scolaire sans diplôme. Durant cette période, ils vont acquérir des savoirs de base : lire, écrire, compter, maîtriser des notions d'informatique et de langues étrangères, etc.

La Chambéry Savoie Mont Blanc Handball intervient auprès de ces jeunes lors d'après-midi de handball afin de leur faire partager les valeurs du sport : respect, confiance, partage, goût de l'effort, etc.

GRAND CHAMBÉRY

Convention Sport et rayonnement saison 2024-2025- page 5/7

Objectifs pour la saison 2024-2025 :

- Cycle de handball à prévoir à la Groupama Académie.

Fans club Escort-kids :

29 clubs de handball sont Partenaires de la Team Chambé, soit 800 enfants qui seront accueillis sur la saison 2024 /2025

AIX EN SAVOIE HBC ALBENS, ANNECY LE VIEUX HBC, ANNECY SALESIIENNE HBC, ANNEMASSE HBC, ARVRE GIFRE HBC, BELLEY HBC, CHAMONIX HBC, CHEYENNE HBC, FERNEY VOLTAIRE HBC GESSEIN, HBC AIME TARENTOISE VANOISE, HBC CROLLES, HBC CRUSEILLES, HBC ECHALAS, HBC LA FILLIERE, HBC M'HAND -ALLAZ, HBC ROCHETTOIS, ISLES D'ABEAU HBC, MEYRIEU HBC, MORESTEL HBC, PAYS D'ALLEVARD HBC, RUMILLY HB SAINT GENIX AOSTE HBC, SALLANCHES HBC, TEAM CHAMBE ASSO, THEYS HBC, VAL DE LEYSSE HBC, VOIRON

40 jeunes sont acteurs, sur chaque rencontre, leur mission : Escort-kids + Serpilleros + Animateur de la minute cadeau et bicyclo lors des temps morts.

A la fin de la rencontre les jeunes bénéficient d'une séance de dédicace Privée.

- Divers

- Organisation d'une demi-journée du don du sang à la Groupama Académie
Au mois de juin 2025 jour et horaire à préciser.
- Visite Hôpital Femme Mère Enfant Alpy rend visite aux enfants hospitalisés et distribue des goodies de la Team Chambé (date non fixée à ce jour entre Janvier 2025 et Mars 2025)
- La Team Chambé tiendra un stand sur la course d'Odyssea à Chambéry les Joueurs pros seront les parrains de la course :

1 - Présence 2 joueurs à partir de 14h30 :

15h00 : 2 Km enfants seuls

15h15 : 2 Km familles

2 - Présence 2 joueurs à partir de 15h30 :

16h00 : 8 Km course chronométrée

17h15 : remise du chèque + podiums (2 et 8 Km)

3 - Présence 2 joueurs à partir de 17h00 :

17h30 : 4 Km allure libre (course non chronométrée)

17h45 : 4 Km marche.

Article 5 - Conditions et modalités financières

L'aide financière de Grand Chambéry, d'un montant total de 101 600 € afférente à la réalisation de l'ensemble des actions ci-dessus sera mandatée conformément aux règles comptables en vigueur dans les conditions suivantes :

100% du montant sera versé en janvier 2025.

GRAND CHAMBÉRY

Convention Sport et rayonnement saison 2024-2025- page 6/7

Article 6 : Dénonciation

Dans l'hypothèse où la SASP Chambéry Savoie Mont Blanc Handball ne respecterait pas les dispositions de la présente convention, Grand Chambéry se réserverait le droit d'annuler ou de réduire son engagement financier en direction du club.

Article 7 : Litiges

En cas de litige sur l'interprétation ou sur l'application des dispositions de la présente convention, les parties engageront une concertation amiable, préalablement à la saisine d'une instance juridictionnelle ou arbitrale. A défaut d'accord amiable, le litige sera soumis au Tribunal Administratif de Chambéry.

Article 8 : Novation

La présente convention opère novation de toute convention antérieure ayant le même objet.

Fait à Chambéry, en trois exemplaires, le

**Pour la SASP
Chambéry Savoie Mont Blanc Handball
Le Président du Directoire
Alain PONCET**

Pour Grand Chambéry
Par délégation du Président
Le vice-président
Jean-Benoît CERINO